

Mot du maire

Bonne retraite Lise !

À la fin du mois d'avril prochain, notre amie Lise Boulet prendra une retraite bien méritée après une belle et fructueuse carrière au secrétariat municipal. Nous sommes choyés d'avoir pu compter sur une personne digne de confiance qui a soutenu les opérations administratives de la municipalité. La qualité de son accueil de la population lors de leurs visites au bureau municipal nous a souvent été témoignée et ce, avec raison. Lise possède une mémoire phénoménale des personnes et nous avons souvent fait appel à elle pour rejoindre des citoyens pour diverses demandes qui nous étaient acheminées. Combien de personnes l'ont contactée pour connaître la liste des logements à louer ou des maisons à vendre ! Elle pourrait penser à une seconde carrière comme agent d'immeuble tellement elle est bien renseignée !

Nous avons offert à Lise de s'adresser à la population par l'entremise de l'Info municipal. Ainsi, vous retrouverez un petit mot de sa part à l'intérieur de celui-ci. Au nom du Conseil municipal et de toute la population, merci beaucoup Lise pour ces belles années au service de tes concitoyens ! Bonne et douce retraite à toi !

Bienvenue à Lucie Désaulniers

Pour pallier au départ à la retraite de Lise Boulet, le Conseil a procédé à l'ouverture d'un poste d'adjointe administrative. Ainsi, à la suite de la réalisation d'un processus de sélection, comportant une entrevue de même qu'un test écrit et une vérification des références, le comité de sélection a recommandé l'embauche de madame Lucie Désaulniers.

Madame Désaulniers a débuté son emploi à la fin du mois de janvier afin de faire l'apprentissage des éléments spécifiques que l'on retrouve dans le monde municipal, lesquels ont fait l'objet d'un transfert de connaissances. Nous sommes confiants d'avoir recruté une excellente ressource qui viendra épauler l'équipe de l'administration municipale. Bienvenue Lucie !

Une autre étape franchie dans la construction d'une tour cellulaire

Comme nous savons que ce dossier intéresse une très grande partie de la population, nous voulons vous informer qu'une autre étape a été franchie. Ainsi, nous avons reçu l'orientation préliminaire de la Commission de la protection du territoire agricole du Québec, laquelle est positive et laisse présager que l'autorisation sera accordée pour la construction de la tour qui est prévue au début de l'été.

Cette tour sera mise en place à proximité de l'usine de chloration d'eau potable, située sur la rue de l'Église. La technologie utilisée sera le LTE4, ce qui devrait assurer une couverture complète de notre municipalité. Nous vous tiendrons informés de l'échéancier de la suite de ce dossier.

Espaces bureaux à louer pour travailleurs autonomes et petites entreprises

Un petit rappel à l'effet que divers locaux sont disponibles pour accueillir des travailleurs autonomes et petites entreprises dans notre municipalité. Pensons à l'ancien immeuble de Promutuel, de même qu'à l'ÉTAB. Des locaux fonctionnels peuvent y être occupés à court terme. Aussi, certains terrains industriels disponibles pour la construction peuvent être offerts à des promoteurs ayant des projets commerciaux ou industriels. Pour information, vous pouvez contacter Stéphane Bourassa, directeur général au 418-328-8645 poste 2227.

Guy Veillette, maire

À NE PAS MANQUER!

⇒	Offre d'emploi - Responsable de la Maison des jeunes	P.2
⇒	Paiement compte de taxes - Procédure	P.2
⇒	Offre d'emploi - Journalier / Chauffeur	P.3
⇒	Bibliothèque - Saviez-vous qu'en mars...	P.4
⇒	Associations - Programmation et bénévoles	P.5-6
⇒	Départ à la retraite - Remerciements	P.7
⇒	Services aux personnes âgées - Programme Pair	P.8
⇒	Campagne de vaccination - COVID 19	P.9
⇒	Enregistrement des chiens - Formulaire	P.10
⇒	Nouveau à Saint-Narcisse et divers	P.11
⇒	Calendrier de mars 2021	P.12



Offre d'emploi - Responsable de la Maison des jeunes

PRINCIPALES FONCTIONS

Assurer la sécurité des jeunes (surveillance), animer des groupes de jeunes âgés entre 10 et 17 ans, effectuer des transactions (cantine), organiser des activités de financement et y participer, établir un tableau mensuel des activités, entretenir les lieux et toutes tâches connexes. Communiquer tout problème survenu au Directeur général de la municipalité ainsi qu'émettre un rapport d'achalandage et de participation à la fin de la saison.

EXIGENCES ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Description des compétences : la personne recherchée doit aimer être en contact avec des jeunes âgés entre 10 et 17 ans. Avoir une bonne capacité de communication, d'écoute et de gestion de conflits, faire preuve d'initiative et de créativité. Formation en premiers soins est un atout.

Qualités recherchées : responsable, autonome, prévenant, honnête, ponctuel, dynamique, créatif, fiable et juste.

Précisions : être âgé de 18 ans et plus, travail principalement de soir et les fins de semaine, avoir un horaire flexible.

Salaire offert : à discuter

Nombre d'heures par semaine : variable entre 15 et 25 heures par semaine

Durée de l'emploi : 5 mois

COMMUNICATION

Par courriel : municipalite@saint-narcisse.com
ou par la poste :
Municipalité de Saint-Narcisse

Poste responsable de la Maison des jeunes
353, rue Notre-Dame
Saint-Narcisse (Québec) G0X 2Y0



Paiement de votre compte de taxes sur « AccèsD » - Procédure

Si vous devez ajouter votre compte de taxes à vos factures AccèsD, vous devez aller dans l'onglet « payer » et faire:

-Ajouter facture

-Taxes municipales

-St-Narcisse (compté de Champlain)

-Et votre numéro de référence est votre numéro de matricule sans espace et sans trait-d'union et ajouter seulement 3 zéros à la fin: (ex.: 8358326025000)

-Et faire ajouter.

Pour ceux dont leur compte de taxes est déjà sur AccèsD, veuillez vérifier si votre numéro de matricule est toujours le même car, lors de la rénovation cadastrale en 2015, votre numéro a été modifié et plusieurs n'ont pas effectué la modification. Pour en faire la modification, vous devez aller dans l'onglet « payer » et faire:

-Modifier une facture

-Choisir la facture (taxes municipales)

-Et modifier le numéro de référence (qui est votre numéro de matricule) en ajoutant seulement 3 zéros à la fin.
(ex.: 8358326025000)

-Et faire modifier en bas de la page.

Pour ceux qui possèdent plus d'un compte de taxes: (ex.: une terre à bois = 1 compte, un terrain vacant = 1 compte, une maison = 1 compte):

-Vous devez créer une facture pour chaque matricule différent spécifique à celui pour la terre à bois ou à celui du terrain vacant et/ou à celui pour la maison.

Suivez les indications ci-haut mentionnées pour l'ajout d'une facture sur AccèsD.

Pour toute question, vous pouvez communiquer avec nous au **418 328-8645**



BIBLIOTHÈQUE SAVIEZ-VOUS QU'EN MARS...



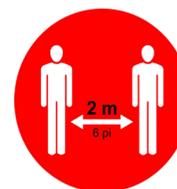
La réouverture de notre bibliothèque mercredi le 3 mars arrive à grands pas et les travaux de rénovation les plus importants sont complétés. *L'embellissement de celle-ci se poursuivra tout au cours du mois de mars.*

Il nous fait plaisir de vous annoncer qu'une résolution a été adoptée récemment par le Conseil municipal **afin d'abolir les frais de retard**. Les usagers continueront de recevoir un avis afin de respecter la date d'échéance de leur retour de livres, mais aucun frais ne sera indiqué dans leur compte respectif. Le but de cette initiative est d'assurer une plus grande accessibilité à notre bibliothèque!

Lors de la dernière ouverture de la bibliothèque, un sondage préparé par le CQLM avait été distribué à nos usagers afin de connaître vos besoins et ainsi vous offrir des services de plus grande qualité. Veuillez s.v.p. retourner votre copie complétée le mercredi 3 ou 10 mars. Vous pouvez aussi le compléter en ligne avant le 19 mars en sélectionnant le lien suivant facile d'accès : <https://fr.surveymonkey.com/r/5PH8CR9>

Toute l'équipe de bénévoles a bien hâte de vous revoir le 3 mars et aussi vous offrir plusieurs **nouveautés de lecture!** **Bienvenue à vous tous ainsi qu'à ceux qui aimeraient s'abonner (c'est gratuit!).**

Afin de vous satisfaire davantage, on vous réserve une **surprise** pour notre ouverture!...



Pour toute question, n'hésitez pas à communiquer avec l'équipe de la bibliothèque.

Bibliothèque Gérard-Desrosiers
B-511, rue Massicotte, Saint-Narcisse
418-328-4430, biblio001@reseaubibliocqlm.qc.ca

**Heures d'ouverture
Tous les mercredis**

**De 10h00 à 12h00
De 14h00 à 16h00
De 18h00 à 20h00**



MAISON DE LA FAMILLE DES CHENAUX INC.

100 rue de la Fabrique, Sainte-Anne-de-la-Pérade, G0X 2J0, Tel: (418) 325-2120

Cafés-rencontres ZOOM, *TOUS les mardis 13h30*

9 mars : Brin de jasette
16 mars : Partage de recettes
23 mars : Brin de jasette
30 mars : Les mensonges

Ludothèque Réouverture le 1er mars

Appelez-nous ou écrivez sur la messagerie privée de notre page Facebook pour prendre rendez-vous.

***NOUVEAU ***

Création de livres en famille, *début mardi 16 mars en avant-midi*

Il était une fois mon histoire de famille. Un nouvel atelier qui vous permettra de mettre par écrit / images l'histoire de votre famille afin de la raconter à vos enfants.

Aide – Écoute – Conseils – Questions

Vous pouvez nous téléphoner et laisser un message au **418-325-2120** ou pour une réponse plus rapide, nous écrire par la messagerie privée de notre page Facebook. Il nous fera plaisir de répondre à vos besoins.

Nous recherchons des bénévoles!



Le Centre d'action bénévole de la Moraine est à la recherche de bénévoles pour son service de popote roulante à Saint-Narcisse, soit des baladeurs/baladeuses pour la livraison des repas à domicile.

Cette implication bénévole ne nécessite qu'une ou deux présences par mois à raison d'une heure chaque fois (de 11h à midi). La popote roulante, c'est d'abord un service de maintien à domicile pour les aînés, un repas chaud et nutritif préparé par des cuisinières bénévoles.

Si vous désirez vous impliquer afin d'offrir ce soutien essentiel aux aînés de votre municipalité ou pour toute autre information, n'hésitez pas à nous contacter au **418-328-8600, poste 201.**



ASSOCIATION
des **PERSONNES AIDANTES**
de la **VALLÉE-DE-LA-BATISCAN**

Prendre soin
de **SOI**
tout en prenant soin
de **L'AUTRE !**

COORDONNÉES : 301, rue St-Jacques, local 207, Sainte-Thècle (Québec) G0X 3G0 ☎ 418 289-1390 / Sans frais : 1 855 284-1390
 POINT DE SERVICE : 660, rue Principale, local 1, St-Luc-de-Vincennes (Québec) G0X 3K0 ☎ 819 840-0457
 info@aidantsvalleebatiscan.org 🌐 www.aidantsvalleebatiscan.org

SERVICES OFFERTS

- Formations
- Conférences
- Écoute
- Café-jasette
- Référence et information
- Activités diverses
- Répît à domicile

PROGRAMMATION DU MOIS DE MARS

Formation d'Alain Bellemare: Le respect de soi et se faire respecter des autres.

Les thèmes abordés:

- 1- Le respect de soi
- 2- Se faire respecter des autres
- 3- Respecter l'autre

**Les jeudis 4 mars, 11 mars
et le 18 mars 2021**
De 10h à 12h
ZOOM
206 588 1781

Café-jasette:

Un endroit convivial pour discuter tout en ayant du plaisir. Venez prendre un breuvage chaud en toute sécurité dans nos locaux ou en virtuel. Au plaisir de vous revoir enfin!

Le mardi le 16 mars de
13h15 à 15h
Saint-Luc-de-Vincennes
Places limités, réservation
obligatoire!

Aider sans s'épuiser: Confiance et estime, 2 concepts

Connaissez-vous la différence entre confiance et estime de soi ? Quel aspect dans votre réalité aimeriez-vous développer? Si l'estime et la confiance en soi sont deux choses différentes, ils n'en sont pas moins difficiles à acquérir. Lors de cette atelier, vous pourrez en apprendre d'avantage et vous outiller afin de faire croître votre confiance en soi et votre estime de soi.

Mardi 23 mars de
13h15 à 15h
ZOOM: 206 588 1781
Le jeudi 25 mars de
13h15 à 15h
Sainte-Thècle, local 217

Aide pour la plate-forme ZOOM.

Durant cet après-midi, nous serons disponibles pour vous aider à installer ZOOM ou simplement pour comprendre son fonctionnement. Bienvenue à tous et toutes! Apporter vos tablettes ou informez-vous pour que nous puissions vous en prêter une.

En présence!
Le mardi 30 mars de
13h à 15h
Saint-Luc-de-Vincennes, 2e
étage
Inscriptions obligatoires!

Pour plus d'informations ou pour inscription, contactez-nous!

Sainte-Thècle: 301, rue Saint-Jacques, local 207 / # 418 289-1390 ou 1 855 284-1390

Saint-Luc-de-Vincennes: 660, rue Principale, 2e étage / # 819 840-0457

Lien Zoom pour nos activités: 206 588 1781

Nos heures d'ouverture sont du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 12h30 à 16h.

Inscrivez-vous, on a hâte de vous voir!



Il est temps de quitter...

Souvent la fin d'une étape marque le début d'une nouvelle escale dans la vie... Une période communément appelée « La retraite » est arrivée pour moi.

Il y a longtemps oui bien longtemps, je venais m'établir dans votre merveilleux village où j'ai été accueillie comme une des vôtres dès les premières années.

C'est en octobre 1981 qu'une porte s'ouvrait pour débiter ma carrière, alors que le secrétaire-trésorier de l'époque, monsieur René Pinard, me demandait de travailler aux élections municipales à titre de secrétaire. Le jour des élections le Maire élu, monsieur Henri-Paul Cossette, me dit que si j'étais intéressée à travailler au bureau de la municipalité, il en serait ravi. Donc, le 4 janvier 1982 monsieur Pinard m'engageait à titre de secrétaire-réceptionniste à la municipalité.

De fil en aiguille, j'ai appris à vous connaître vous tous citoyens, citoyennes de Saint-Narcisse. Souvent, lors de votre passage à la municipalité, chacun de vous me racontait un petit bout d'histoire sur votre famille ou encore une anecdote vous concernant, ce qui m'a permis de mieux m'intégrer et faire de moi une vraie Narcissoise. Je veux vous remercier personnellement pour toute cette chaleur et cette confiance que vous m'avez témoignées tout au long de ma carrière. MERCI!

Durant toutes ces années, j'ai eu la chance de travailler sous le règne de 3 Maires : monsieur Henri-Paul Cossette (1981-1993), monsieur Gilles R. Cossette (1993-2005) et depuis 2005 notre Maire actuel monsieur Guy Veillette. Je veux les remercier spécialement ainsi que tous les conseillers et conseillères qui ont siégé lors de leur mandat respectif, pour avoir de près ou de loin collaboré au développement de ma carrière. MERCI!

À chacun de mes collègues de travail d'hier à aujourd'hui :

À la voirie et à l'aménagement paysager:

Ange-Albert Cossette, Jacques Pronovost, Gilles Bureau, Gilles Roberge, Christian Beaudoin, Dave Raymond, Éric Gourde, Denis Dufour, Alex Gignac-Rousseau, Lucette Baril, Michel Trudel, Guy Trépanier, Sylvain Quessy, Marc Lahaie, François Trudel, Yves Brouillette, Pierre Baril et Patrick Bronsard.

À l'administration :

Christine Trudel, Tania Imhof et Johanne Ringuette.

Merci infiniment pour votre soutien, votre écoute ainsi que votre belle amitié démontrée au fil des ans; ce fut grandement apprécié. MERCI!

À mes patrons :

Monsieur René Pinard, pour m'avoir si bien enseigné et guidée dans l'apprentissage de mon travail, pour sa patience, sa compréhension et l'attention accordée face à diverses situations. UN GRAND MERCI!

Monsieur Stéphane Bourassa, pour sa préoccupation du maintien d'un bel esprit d'équipe et le souci du bien-être au travail. MERCI!

Pour moi, ce fut une belle et enrichissante expérience de vie au cours de laquelle il m'a fait plaisir de donner le maximum de moi-même pour répondre à vos questions et vous servir au mieux de mes connaissances acquises.

Avant de terminer d'écrire ces quelques lignes, je vous demanderais d'accueillir chaleureusement madame Lucie Désaulniers qui prendra la relève.

Ce n'est pas sans émotion que je quitte après toutes ces années, mais mon implication bénévole lors de différentes activités, nous permettra sûrement de se rencontrer ici et là...

À bientôt!

Lise Boulet

Qu'est-ce que le programme **Pair** ?

Vous connaissez une personne âgée qui vit seule?

Vous aimeriez sûrement que votre mère, père, oncle, tante, voisin, voisine...reçoive un appel du lundi au vendredi afin de s'assurer que tout va bien ?

Le programme **Pair** est là pour vous !

Chaque abonné reçoit un appel informatisé à une heure prédéterminée par celui-ci. Le système **Pair** enregistre s'il y a réponse ou non. S'il n'y a pas de réponse, le Centre d'action bénévole fait le suivi immédiatement afin de s'assurer que tout va bien pour le bénéficiaire de ce service.

Pair peut sauver la vie à un de vos proches vivant seul ! Pensez-y !
C'EST TOTALEMENT GRATUIT !

Pour de plus amples renseignements concernant ce merveilleux service ou encore **pour vous inscrire ou inscrire un être cher**, il suffit de téléphoner au **Centre d'action bénévole de la Moraine au 418-328-8600**.

Avec le programme **Pair**... c'est plus sécuritaire!



Avis public - Bilan annuel de la qualité de l'eau potable

AVIS public est par la présente donné, par Stéphane Bourassa, directeur général de la Corporation municipale de Saint-Narcisse, que le bilan annuel de la qualité de l'eau potable pour la période du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020 a été dressé selon l'article 53.3 du Règlement sur la qualité de l'eau potable.

Tous les utilisateurs desservis par le réseau d'eau potable peuvent consulter le document au bureau de la municipalité, situé au 353, rue Notre-Dame à Saint-Narcisse, entre 8h30 et 16h00 du lundi au vendredi.

Donné à Saint-Narcisse, ce premier jour du mois de mars 2021.

Stéphane Bourassa
Directeur général

Campagne de vaccination contre la COVID-19

Vaccination au Québec

Au Québec, la vaccination contre la COVID-19 a débuté dès la réception des premières doses.



Le vaccin contre la COVID-19 est **gratuit** pour toutes les personnes qui veulent le recevoir. Les vaccins sont distribués par le [Programme québécois d'immunisation](#). Il n'est pas possible de se procurer des doses sur le marché privé.

Procédure pour se faire vacciner

La vaccination contre la COVID-19 est faite par étapes et est réservée aux [personnes faisant partie des groupes prioritaires](#) pour le moment.

La **prise de rendez-vous** pour la vaccination des personnes de **85 ans et plus** (année de naissance 1936 ou avant) débute le 25 février 2021 partout au Québec.

Veuillez noter que la prise de rendez-vous est obligatoire et que la séquence de vaccination prévue dans votre région doit être suivie.

Une personne qui accompagne une personne de 85 ans et plus lors de sa vaccination pourrait se faire vacciner en même temps si elle respecte les critères suivants :

Elle est âgée de 70 ans et plus;

Elle est présente 3 jours par semaine ou plus en soutien à son proche de plus de 85 ans.

Un seul accompagnateur peut se faire vacciner par personne de plus de 85 ans.

Si vous ne faites pas partie du groupe en cours de vaccination, évitez de téléphoner ou de vous présenter sur place pour vous faire vacciner. Vous serez informés au moment opportun lorsque votre groupe d'âge pourra commencer la prise de rendez-vous.

Priorisation des groupes à vacciner

Les vaccins sont disponibles graduellement. Certaines personnes seront vaccinées avant d'autres.

Les personnes ayant un risque plus élevé d'être infectées, de développer des complications et de décéder de la COVID-19 sont vaccinées en priorité.

À mesure que plus de vaccins sont disponibles au Canada, la vaccination est élargie à de plus en plus de personnes.

La priorisation proposée des groupes à vacciner suit l'ordre suivant :

- Les personnes vulnérables et en grande perte d'autonomie qui résident dans les centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) ou dans les ressources intermédiaires et de type familial (RI-RTF);
- Les travailleurs du réseau de la santé et des services sociaux en contact avec des usagers;
- Les personnes autonomes ou en perte d'autonomie qui vivent en résidence privée pour aînés (RPA) ou dans certains milieux fermés hébergeant des personnes âgées;
- Les communautés isolées et éloignées;
- Les personnes âgées de 80 ans ou plus;
- Les personnes âgées de 70 à 79 ans;
- Les personnes âgées de 60 à 69 ans;
- Les personnes adultes de moins de 60 ans qui ont une maladie chronique ou un problème de santé augmentant le risque de complications de la COVID-19;
- Les adultes de moins de 60 ans sans maladies chroniques ou problèmes de santé augmentant le risque de complications, mais qui assurent des services essentiels et qui sont en contact avec des usagers;
- Le reste de la population adulte.

La vaccination des enfants et des femmes enceintes sera déterminée en fonction d'études à venir sur la sécurité et l'efficacité des vaccins chez ces personnes.

Pour plus de détails sur les critères utilisés pour la priorisation des personnes à vacciner, consultez le document [Avis préliminaire sur les groupes prioritaires pour la vaccination contre la COVID-19 au Québec](#) dans le site Web de l'Institut national de santé publique du Québec. La priorisation pourra être revue en fonction de différentes considérations, comme le nombre de vaccins disponibles, entre autres.

Vous pouvez prendre rendez-vous en ligne à quebec.ca/vaccinocovid ou par téléphone à partir du 25 février 2021 au 1-877-644-4545

Enregistrez votre chien - Si vous n'avez pas déjà rempli ce formulaire, vous devez le faire!

Pour enregistrer votre chien, vous devez **compléter et retourner le formulaire ci-dessous** soit par la poste au 353, rue Notre-Dame, Saint-Narcisse, G0X 2Y0 ou venir le porter directement au bureau de la municipalité.

Vous pouvez également le compléter en ligne sur notre site Web à l'onglet INFO CITOYEN / Formulaire d'enregistrement de chien.

Formulaire d'enregistrement de chien à nous retourner

Coordonnées du ou des propriétaire(s) :

1. Nom du ou des propriétaire(s) : _____
2. Adresse : _____
3. Téléphone : _____ et /ou Cellulaire : _____
4. Courriel : _____

Renseignements sur le chien :

1. La race ou le type : _____
2. Le sexe : _____
3. La couleur : _____
4. L'année de naissance : _____
5. Le nom : _____
6. Les signes distinctifs : _____
7. La provenance : _____
8. Son poids si de 20kg (44 livres) et plus : _____
9. S'il y a lieu, la preuve que le statut vaccinal du chien contre la rage est à jour, qu'il est stérilisé ou micropuçé ainsi que le numéro de la micropuce ou un avis écrit d'un médecin vétérinaire indiquant que la vaccination, la stérilisation ou le micropuçage est contre-indiqué pour le chien :
Numéro de la micropuce : _____
10. S'il y a lieu, le nom des municipalités où le chien a déjà été enregistré ainsi que toute décision à l'égard du chien rendue par une municipalité locale en vertu du présent règlement ou d'un règlement municipal concernant les chiens :
Municipalités : _____
11. Numéro de la médaille : _____ **Si vous n'avez pas de médaille de la municipalité, contactez-nous: 418-328-8645 poste 2221**

Déclaration et signature

Je déclare que :

- ◇ Tous les renseignements contenus dans la présente demande sont exacts;
- ◇ Je m'engage à rectifier auprès de l'autorité compétente tout renseignement contenu aux présentes dès qu'il surviendra un changement;
- ◇ Si je devais me départir de l'animal visé par les présentes, je m'engage à faire connaître à l'autorité compétente l'identité, l'adresse et le numéro de téléphone du nouveau gardien.
- ◇ J'ai pris connaissance du règlement numéro 2020-03-559, concernant les chiens et les animaux en général.

Signature du ou des propriétaires

Date

Réservé à l'autorité compétente

Demande reçue le :

Nombre de chiens accordés :

Demande refusée en totalité le :

Demande refusée en partie le :

Motifs :

Municipalité de Saint-Narcisse

NOUVEAU À SAINT-NARCISSE !!

L'Avalanche va changer de nom

Avec un nouveau « look » : nouvelle peinture, nouvelles tables de billard, nouveaux téléviseurs et écrans géants, en plus d'un permis de restauration très prochainement, l'Avalanche se cherche aussi un nouveau nom.

Une vague de changement

L'ingrédient principal sera bien évidemment : « du bon manger ». Mais au-delà d'un resto-bar sportif, on s'engage à vous offrir une multitude d'activités comme par exemple, un espace « jeux de société », la création d'une ligue de balle-molle, l'organisation de spectacles de musique et plusieurs autres surprises.

Un casse-croûte l'été?

En effet, parmi les nombreux projets futurs, celui de transformer une partie du stationnement en aire de repas avec un accès à la cuisine pour commander (style casse-croûte), en est un qui verra le jour dès le printemps.



Résidences des Chenaux

(541, rue Massicotte Saint-Narcisse)

1 logement à louer pour personne
55 ans et plus, libre immédiatement.

Nouveau: seulement 25% de votre revenu

Pour information: Carole Cossette **819 692-2569**



Les vidéos de Michel O. Brouillette - Message important

Dorénavant, les vidéos que Michel Brouillette présentait depuis quelques années via YouTube, ne sont plus publiées sur sa page Facebook personnelle.

Nouvelle page Facebook groupe privé se nomme « **Les vidéos de Michel O. Brouillette.** »

Ce nouveau groupe Facebook via YouTube présente particulièrement des vidéos de gens de chez nous qui ont travaillé et œuvré à organiser des activités culturelles dans notre municipalité depuis 1984.

Artisans, créateurs, organisateurs, bénévoles et visiteurs reverront des images vidéos exclusives de leur implication et de leur talent créateur.

Si vous souhaitez revivre quelques grands événements sur YouTube, inscrivez-vous sur le nouveau groupe afin d'être membre et d'avoir l'opportunité de donner vos commentaires et vos suggestions ou votre appréciation.

Pour ceux et celles qui ne sont pas sur les réseaux sociaux, faites parvenir votre courriel à Michel Brouillette afin d'obtenir le lien pour YouTube.

COURRIEL: michel.brouillett@cgcable.ca / michelbrouillette45@gmail.com

Tel. 418-328-8732 (répondeur)





dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
	1 Conseil 19h30 ÉTAB salle multi	2 	3	4 	5	6
						
7	8	9	10	11	12	13
14 Heure d'été 	15 Date limite pour le paiement de votre 1er verse- ment de taxes !	16 	17 JOYEUSE ST PATRICK ! 	18 	19 MUNICIPALITÉ Saint-Narcisse  Date de tombée pour recevoir vos infos...	20 Arrivée du printemps à 5h37 
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30 	31			

Cette page de calendrier peut être différente de celle publiée dans le calendrier municipal, car elle vient mettre à jour des informations qui ont changé depuis sa publication en janvier dernier. **Soyez attentif!**

**LE MEILLEUR
SE TROUVE CHEZ NOUS!**

